



## Demission pendant une longue maladie

-----  
Par Visiteur

Bonjour, je suis en longue maladie depuis le 12 septembre, je travaille dans un hypermarché en tant qu'employée depuis 19 ans.

Voici ma question: puis je démissionner pendant ma maladie et puis je faire mon mois de préavis pendant mon arrêt maladie où suis je obligée de reprendre le travail?

-----  
Par Visiteur

Bonjour madame,

Selon une jurisprudence constante et établie, votre préavis commence à courir à compter de la reception de la lettre de préavis de démission par l'employeur et non à compter du terme de votre arrêt maladie.

Vous pouvez donc démissionner dès maintenant et faire votre préavis pendant votre arrêt de travail.

Bien cordialement.